

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

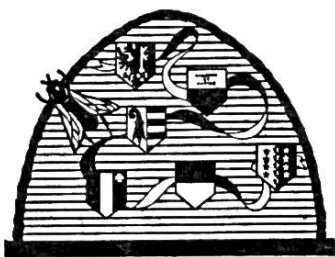
BIBLIOGRAPHIE

L'AGENDA APICOLE ROMAND

Fidèle au rendez-vous depuis bientôt un demi-siècle, cet auxiliaire précieux de l'apiculteur va sortir de presse.

Sa belle présentation, ses renseignements pratiques et techniques relatifs à tout ce qui concerne l'apiculture, son concours de nouveautés, son calendrier permettant de prendre journallement des notes, ses pages réservées à l'inventaire et à la comptabilité, etc., en font un véritable outil de travail très apprécié de nombreux apiculteurs. De format agréable, il trouve aisément place dans la poche du veston ou de la blouse. Comme habituellement, on peut l'obtenir à Saint-Aubin (NE) en versant à l'« Agenda apicole romand », compte de chèques 20-1396, le montant de Fr. 6.20.

La rédaction.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† M^{me} SOPHIE DELACRÉTAZ-MASSARD

Encore une page tournée, une voix s'est éteinte, un visage a disparu, pour ne subsister que dans le cœur de ceux qui l'ont connue.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que nous avons appris la mort le 15 octobre dernier, à l'âge de 83 ans de notre chère collègue, M^{me} Sophie Delacrétaz-Massard, « la tante Sophie » comme nous l'appelions affectueusement.

C'est avec un sincère regret que nous ne verrons plus dans nos assemblées, courses et autres réunions de groupes, cette frêle silhouette, ce membre actif dans le vrai et plein sens du mot.

Vaillante montagnarde, née sur cette terre de Gryon, où elle passa toute son existence, terre sur laquelle elle veillait jalousement, c'est près de ses ruches que l'illustre Edouard Bertrand, avait établi son rucher pastoral, sur la propriété de son beau-père, le délicat et fin poète vaudois Juste Olivier.

Qui se souvient encore de la course de la section à Solalex, avec la visite des ruchers de MM. Eugène Chamorel, ancien président et de son frère le colonel Louis Chamorel, ancien conseiller aux Etats ; elle avait préparé, avec les dames apicultrices de Gryon une fastueuse collation.

N'ayant pas d'enfant, son rucher était toute sa vie ; malgré son âge avancé, elle s'intéressait à toutes les nouveautés en apiculture, races d'abeilles, matériel moderne, ruches nouvelles.

Elle avait un faible pour le comité, à chaque assemblée elle apportait des friandises qu'elle avait confectionnées elle-même.

Chère « tante Sophie » que votre repos soit doux comme votre cœur fût bon ; les membres de la section des Alpes garderont de vous un lumineux et durable souvenir.

A son époux, à tous les membres de sa famille, nous exprimons notre chrétienne et vive sympathie.

A. H.

Comptes rendus

Section La Veveyse

Course annuelle

Après plusieurs années de relâche, les apiculteurs de La Veveyse se donnèrent rendez-vous à Saint-Martin. Par une magnifique journée, le 19 juillet, une cinquantaine de personnes sont présentes. A sept heures, lorsque nos chères petites butineuses sont déjà au travail, nous prenons place dans un confortable car des GFM et partons en direction d'Oron-Attalens-Jongny où nous pouvons admirer le paysage lémanique et les montagnes savoyardes.

Arrivés en terre valaisanne vers 9 heures, nous visitons la Grotte aux Fées ; avant de poursuivre notre route en direction de Monthey, un petit café est le bienvenu.

A 10 heures, nous arrivons aux Etablissements Rithner où nous sommes reçus par toute la famille, dont un bambin de trois ans. Visite de la fabrique, où chacun peut admirer la qualité du travail et les progrès réalisés. Au terme de la visite, un excellent Fendant est servi par Madame Rithner, nectar qui va nous ouvrir l'appétit.

La famille Rithner nous donne ensuite rendez-vous pour l'après-midi et nous partons pour Chaiez où chacun trouve un peu d'ombre pour prendre ses aises et sortir le pique-nique.

Après les cafés, gracieusement offerts par la Maison Rithner, commence la visite du rucher où l'on peut admirer de magnifiques colonies, la plupart ayant la double hausse. Là encore, un Fendant est offert.

Il est 16 heures, l'on songe au retour. Nous prenons congé de la famille Rithner qui nous a si aimablement reçus. Nous en garderons un excellent souvenir.

Le retour par Monthey-Aigle-Les Mosses, l'Etivaz, La Gruyère et Saint-Martin se passa sans incident. A Saint-Martin, un succulent repas préparé par le fils Maillard, à l'Hôtel de La Croix-Fédérale, nous permit de faire encore plus amples connaissances, et ce assez tard dans la nuit.

S.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

L'assemblée générale obligatoire d'automne a eu lieu le 24 octobre 1970 au Café de la Place, au Locle. Trente membres environ avaient répondu à l'appel pour passer au crible un ordre du jour important.

Le verbal de la dernière assemblée générale est adopté avec remerciements à son auteur, M. Ed. Huguenin.

Le rapport de gestion est présenté par M. Scheidegger, président. Récolte assez bonne, remarques sur le temps, l'activité réduite hélas pour différents motifs, le souper familial à la Croix-d'Or, à La Chaux-de-Fonds, la reprise de contact avec nos amis Vosgiens en avril, sortie à Saint-Cergue, fête de la Romande, séances du groupe d'élevage et conseillers apicoles, torréée prévue en octobre renvoyée en 1971 pour cause de déluge ! Un seul contrôle du miel, etc. Rapport très complet accepté avec remerciements à M. Scheidegger.

La caisse. Son état est satisfaisant, un modeste bénéfice de 500 francs environ a été enregistré. Les comptes sont reconnus exacts par les vérificateurs.

Les conseillers apicoles ont suivi deux cours à Berne. Rapport intéressant de M. G. Ducommun sur l'activité des deux conseillers.

La commission d'élevage a pris un bel essor. Sous l'impulsion de M. Th. Baillod, l'enthousiasme règne dans cette nouvelle activité de la section. Les débuts sont modestes, il faut s'installer avec les moyens du bord, mais la bonne volonté ne fait pas défaut. Il a été enregistré environ 150 fécondations de reines caucasiennes à la station. L'hiver permettra de compléter l'organisation de l'élevage, de remédier aux inconvénients signalés et de doter en 1971 nos ruchers d'excellentes jeunes reines.

Le comité formé de 9 membres n'en comprendra que 7 comme antérieurement. Pour des raisons professionnelles, notre président, M. Scheidegger, quitte la région et ne peut plus de ce fait assurer la présidence. C'est bien à regret mais avec de sincères remerciements que l'assemblée se voit dans l'obligation d'accepter la démission de M. Scheidegger en lui présentant ses meilleurs vœux de satisfaction dans ses nouvelles fonctions. M. Henri Matthey, de Belleruche, vice-président, est alors désigné comme président et peut être assuré de la reconnaissance de tous ses collègues et amis de la section.

Pour différents motifs, deux collègues Matthey (ils étaient trois au comité) ! sont démissionnaires. Marcelin, de la Brévine, et Georges, du Locle. Pour obtenir le nombre de 7 au comité, trois départs intervenant, un nouveau membre est désigné en la personne de M. Brodard, du Locle.

Les conseillers apicoles. M. Th. Baillod trop occupé renonce à cette charge. Les propositions pour un remplaçant n'ont aucun succès. Le comité cherchera l'oiseau rare disposé à reprendre la charge de M. Baillod.

La cotisation reste fixée à Fr. 15.— pour 1971.

Effectif au 24 octobre : 116 membres. Un décès en cours d'exercice, celui de M. Georges Flaig, des Brenets.

Les statuts. Le stock est épuisé et une réimpression interviendra après mise au point de différents articles qui seront soumis à l'assemblée générale pour adoption, avant l'impression.

Divers. Au programme d'activité figure une visite de nos collègues de France et le comité est habilité pour faire le nécessaire.

Après différents renseignements donnés par MM. G. Schaefer et G. Matthey sur les maladies des abeilles et la Caisse cantonale d'assurance obligatoire contre les maladies épizootiques, en bien tardive liquidation, la séance est levée à 16 h. 30.

G. M.

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Convocation. Réunion amicale mensuelle le lundi 14 décembre 1970, au local à 20 h. 30. Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Sujet : Commémoration de l'Escalade.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

La dernière assemblée de l'année aura lieu le vendredi 18 décembre 1970, à 20 h. 30, au Restaurant de Grancy, av. du Rond-Point 1. Notre collègue M. M. Léchaire nous parlera du sujet toujours actuel de l'**élevage des reines de choix**.

L'amicale ordinaire de janvier 1971 aura lieu vendredi 15 à 20 h. 30 au local habituel. Un conférencier viendra nous entretenir de la **préparation au concours de ruchers 1971**. Prière de réserver cette date car le journal ne paraît pas en janvier !

Le secrétaire.